

8 200 € de dons à la marche nocturne de Namasté

Namasté, association de randonneurs, a réédité vendredi soir sa marche nocturne Woustviller illuminé. Après l'effort, une soirée a réuni des convives, puis des chèques de dons ont été remis aux associations bénéficiaires. Plus de 8 000 € ont été distribués.

L'association de randonneurs Namasté a réédité vendredi soir sa marche nocturne Woustviller illuminé. À 17 h 30, une cinquantaine de marcheurs, bonnets rouges vissés sur la tête, ont emboîté le pas au guide Guy Brouch pour un circuit intra-muros de 6 km. L'objectif était de découvrir les plus belles maisons illuminées et d'y faire devant chacune une halte, le temps d'écouter une chanson de Noël.

Mais hélas, un temps pluvieux a un peu freiné le bel élan de groupe, qui aurait préféré des flocons durant ces deux heures passées sur le terrain. Le peloton a emprunté successivement les rues du Chambourg, des Vergers, le chemin de vie.

Pour finir, les marcheurs ont fait un arrêt vin chaud rue de l'École, au Witz, pour admirer la maison illuminée de milliers de lucioles de Paul et Claudine Dallem, également siège de l'association humanitaire Les Mains de l'espoir.



Le comité des randonneurs de Namasté a remis trois chèques de soutien à des œuvres humanitaires d'un montant global de 8 200 €.

120 repas revigorants

De retour à la salle de restauration du gymnase Leprince-Ringuet, les randonneurs ont apprécié le repas salade de pommes de terre et viennoises préparé par les fées du logis de Namasté. En comptant les convives non-marcheurs, 120 couverts ont été servis dans une chaude ambiance. Guy Brouch a sorti son saxophone, ses partitions et a invité les attablés à fredonner des mélodies de Noël.

Dans ce cadre chaleureux, la présidente de Namasté Barbara Gross et son comité ont remis des dons financiers en faveur d'actions et œuvres humanitaires.

Trois bénéficiaires

Ainsi, un chèque de 200 € a été attribué à l'association locale Les Mains de l'espoir, qui agit pour l'enfance inadaptée dans la région sarrequeinoise ; 3 000 € à l'association AIA

pour l'aménagement d'un véhicule personne à mobilité réduite destiné à Arnaud, 28 ans ; 5 000 € vont à Une oreille pour Thomas, enfant né avec une seule oreille, et dont une greffe est prévue aux États-Unis. Depuis le début de l'année, Namasté Woustviller a ainsi affecté un montant global de 11 000 €.